



RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00203

Numéro SIREN : 421 938 523

Nom ou dénomination : A. RAYMOND GERANCE

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2015 sous le numéro de dépôt A2015/001303

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
GRENOBLE



1189436

Dénomination : A. RAYMOND GERANCE
Adresse : 111 cours Berriat 38000 Grenoble -FRANCE-

n° de gestion : 1999B00203
n° d'identification : 421 938 523

n° de dépôt : A2015/001303
Date du dépôt : 10/02/2015

Pièce : Procès-verbal d'assemblée du 05/11/2014



1189436

A. RAYMOND GERANCE SAS**Au Capital de 20.000 Euros****Siège Social à GRENOBLE 38000
113, Cours Berriat****TRIBUNAL de COMMERCE
SIRENE 421 938 523 déposé au GREFFE le :****10 FEV. 2015****PROCES - VERBAL****Sous le N°1303.....****COMITE****Mercredi 5 novembre 2014**

Le mercredi cinq novembre deux mille quatorze,
A onze heures,

Les Membres du Comité se sont réunis au 129 Cours Berriat à Grenoble (38000) –
Salle Mère Teresa - 3^{ème} étage.

Sont présents à la réunion et ont signé le registre de présence :

M. Alain RAYMOND - Président du Comité
Mme Laure REVEILLE - Secrétaire du Comité
M. Albert RAYMOND - Membre du Comité
M. Eric OUTHENIN-CHALANDRE - Membre du Comité
M. Antoine RAYMOND - Président de la Société A. RAYMOND GERANCE SAS
M. Jean-Yves RENOUX - Vice-Président Directeur Général de la Société A. RAYMOND GERANCE SAS
M. Philippe GUEGUEN - Commissaire aux comptes – PricewaterhouseCoopers Audit

L'ordre du jour prévu sur la convocation est le suivant :

- 1) Nomination, sur proposition du Président, de M. François Raymond au mandat de Directeur Général de la société A. RAYMOND GERANCE SAS à compter du 1^{er} janvier 2015.
- 2) Proposition d'attribution d'une rémunération de gérance fixe à M. Antoine Raymond en substitution de la rémunération de son contrat de travail au sein de la société Raygroup qui sera soumise aux Associés en Assemblée.

Première décision

Les membres du Comité, après l'exposé formulé par M. Antoine Raymond, ont approuvé, à l'unanimité, la nomination de M. François Raymond au mandat de Directeur Général de la société A. RAYMOND GERANCE SAS à compter du 1^{er} janvier 2015.

*exemplaire certifié conforme à l'original
M. Raymond*

Deuxième decision

Après l'exposé formulé par M. Antoine Raymond, les membres du Comité donnent un avis favorable à la proposition d'attribution d'une rémunération de gérance fixe à M. Antoine Raymond en substitution de la rémunération de son contrat de travail au sein de la société Raygroup. Ils précisent que cette proposition devra faire l'objet d'une approbation en assemblée générale des associés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour,
La séance est levée à 16 heures